

Parc national du Mont-Tremblant à Saint-Donat

Le CRE Laurentides préoccupé par le retour possible des motoneiges

Les récentes informations selon lesquelles le gouvernement du Québec permettrait aux motoneigistes de circuler dans le Parc national du Mont-Tremblant à Saint-Donat sont particulièrement inquiétantes pour le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides).

« C'est juste incompatible », soutient la directrice générale, Anne Léger, qui estime que le Parc national du Mont-Tremblant est un joyau pour les Laurentides. « La motoneige et la protection des milieux naturels sont deux éléments tout simplement inconciliables. La loi sur les parcs, adoptée en 1977 et modifiée en 2001 pour renforcer sa mission de préservation, est pourtant très claire. »

PÉTITION

Pour le président du CRE, Philippe Roy, c'est tout simplement un non-sens. « On a investi des millions de fonds publics pour créer des voies de contournement afin de protéger les écosystèmes du parc. Rien ne justifie cette menace pour l'intégrité de la plus grande aire protégée de notre région. »

Le CRE se réjouit de cette mobilisation citoyenne autour d'une pétition contre les motoneiges dans le parc. Plus de 680 signatures ont été recueillies en moins de 48 heures, selon le CRE.



Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides est fortement opposé à la présence de motoneiges dans le Parc national du Mont-Tremblant à Saint-Donat. (Photo L'Information du Nord - Archives)